

Motion des élus enseignants au CA du lycée Richelieu (liste SNES et sympathisants non syndiqués) présentée lors du conseil d'administration du mardi 13 novembre 2018

Les élus enseignants tiennent à témoigner des inquiétudes des professeurs du lycée Richelieu quant aux conséquences de la réforme du lycée. En effet, les premiers éléments dévoilés laissent planer de nombreuses incertitudes. Quelle sera la place des enseignements artistiques, de la LV3 Italien et de la DNL l'année prochaine ? Ces enseignements marquent fortement l'identité du lycée depuis de nombreuses années, comme le montrent leur attrait auprès des élèves et des parents et la richesse des projets que les professeurs organisent.

Nos inquiétudes se cristallisent sur sa mise en place qui nous paraît floue et précipitée. Les questions sont nombreuses. Quelles seront les conséquences sur la structure pédagogique, et donc les postes d'enseignants, surtout pour les disciplines fragilisées par la réforme, comme les SVT, les SES et les enseignements facultatifs ? Quel est l'avenir des sections européennes et de leur répartition entre le lycée Richelieu et le Lycée Gustave Eiffel ?

Au-delà de la structure pédagogique, comment présenter des enseignements aux élèves alors que, à 6 mois des choix d'orientation en seconde, les programmes sont encore à l'état de projet en première et inconnus en terminale ? De même, nous ne disposons toujours pas d'informations précises concernant l'organisation du baccalauréat et le contenu des épreuves, alors que pour les disciplines du tronc commun, les premières épreuves devront être organisées en Première dès le mois de janvier 2020.

Face à tant d'incertitudes, les enseignants souhaitent disposer de davantage de temps de concertation pour mieux participer à la définition des choix pédagogiques du lycée pour les années à venir.